Bilan sur la méthodologie du premier Forum d'expertise Orée
« *Faut-il tout recycler ?* »

établi par Michel BECQ, garant du débat d'expertise,
7 juillet 2011

Le premier Forum d'expertise Orée a rassemblé des experts pour leur permettre de **répondre à une question en dialoguant** entre eux selon une méthodologie nouvelle.

Il ne s'est agi :

- ni d'un colloque, juxtaposant des monologues figés,

- ni d'un simple débat, simulant le dialogue mais sans véritable écoute,

- ni de l'affirmation univoque d'une vérité d'expertise

mais d'<u>un débat d'expertise, encadré par une méthodologie</u> d'autant plus stricte qu'elle devait **permettre à une arborescence d'idées d'apparaître puis de se développer en une synthèse dynamique**.

Ce débat a permis :

- avant tout, de s'accorder sur **une définition commune des mots** employés (établissement d'un glossaire),

- d'**approfondir la question posée**,

- d'en **dégager la problématique** (en l'occurrence, à l'aide de six problématiques),

- d'avoir **un échange d'idées** sur celle-ci,

- de **confronter les visions des experts,**

- d'**établir une cartographie des avis des experts,**

le suivi de l'ensemble des phases de cette démarche a permis une progression dans les idées, une évolution de celles-ci, voire la remise en question de certains points de vue lors des échanges.

Ce premier forum d'expertise organisé pour répondre à la question posée par VEOLIA : « *Faut-il tout recycler ?* », avait pour objet de tester cette méthodologie.

À cette occasion, pour ce débat test, les experts, l'animateur et le garant étaient à la fois volontaires et bénévoles. Grâce à l'Association Orée, tout s'est déroulé au mieux.

Rythme du débat d'expertise

Comme prévu, **trois séances successives** ont été organisées (les 16 novembre 2010, 18 janvier et 21 février 2011).

La deuxième séance a eu lieu deux mois après la première et la troisième séance un mois après la deuxième.

Il est apparu que l'intervalle de deux mois entre deux séances était trop important, une remise en mémoire approfondie du débat, de son compte-rendu et de sa synthèse ordonnée étant nécessaire mais pas évidente si trop de temps s'est écoulé depuis la séance précédente.

L'intervalle d'un mois entre deux séances a semblé idéal.

Conditions matérielles du débat

L'expérience confirme la nécessité de pouvoir disposer d'une **salle d'une trentaine de places**, si possible **chaque fois la même**, pour que la familiarisation des experts entre eux ne soit pas troublée par la nécessité de s'accoutumer à chaque réunion à un nouveau cadre.

Nécessité d'expliciter la méthodologie tout au long du processus

Même au terme de ce forum d'expertise, certains experts participants semblaient un peu désemparés de s'être retrouvés trois fois de suite pour traiter de la même question sans avoir toujours bien appréhendé le caractère propre de chaque séance.

Un document explicitant en détail la méthodologie employée pourrait être remis avant la première séance à tous les participants potentiels.

Organisation du débat

Lors de la première séance, un **tour de table de présentation détaillée des experts puis de décryptage de la question** est indispensable mais, pour les deux séances ultérieures, **la technique du tour de table n'est plus opérationnelle** dans la mesure où, du fait du nombre d'experts rassemblés, elle demande trop de temps et risque de briser le rythme de la progression des idées.

Pour autant, lors de chacune des séances, il appartient à l'animateur de **veiller à ce que chacun des experts puisse avoir l'opportunité de s'exprimer**.

L'animateur veille également à ce que chaque expert précise lorsqu'il s'exprime s'il le fait, ou non, en son nom personnel.

Il revient également à l'animateur de mettre en lumière si le silence après une intervention vaut acquiescement ou dissimule une réprobation.

Ce premier débat d’expertise a montré que **le rôle de l’animateur est particulièrement exigeant**.

Il s’ensuit que le choix malencontreux d’un animateur n’ayant pas pris la mesure de sa mission pourrait largement compromettre la bonne tenue d’un débat d’expertise.

Compte rendu du débat

Il est apparu impossible que l'animateur soit distrait de son rôle premier par une prise de notes ayant l'ambition de servir à l’élaboration du compte rendu de la séance.

En dépit d’une prise de notes détaillée par le garant, celui-ci, par définition, doit se concentrer sur l'observation de la méthodologie employée et non sur le relevé strict des propos tenus.

Quant aux experts et observateurs, leur suivi de la séance et leur participation sont d’autant plus dynamiques qu’ils sont allégés du souci de prendre des notes.

Pour l’ensemble de ces raisons, et au vu de la difficulté d'établissement du compte-rendu de la première réunion, il est apparu nécessaire, de recourir à **un enregistrement de la séance** transmis ensuite à une société spécialisée pour l’élaboration d'**un compte-rendu intégral**.

À titre exceptionnel, le compte-rendu de la première réunion a été élaboré par l'animateur puis diffusé à l’ensemble des participants.

Synthèse ordonnée et dynamique des arguments échangés

Au-delà du compte rendu intégral des trois séances de débats, une synthèse ordonnée et dynamique des arguments échangés a été établie **par l'animateur** à la suite de chacune des séances.

Ces synthèses ont été diffusées aux participants avant la tenue de la séance suivante.

Ces document, extrêmement riches, sont apparus indispensables à tous pour, non seulement ne pas perdre le fil des débats, mais, bien mieux, permettre d’enchaîner la séance suivante à un niveau supérieur à celui atteint à la fin de la séance précédente grâce à l’enrichissement procuré par la lecture critique de la synthèse ordonnée durant l’intervalle entre deux séances.

Toutefois, **cette progression de la réflexion ne peut être observée que si les experts ont retravaillé la synthèse dynamique de la séance précédente.**

En fait, lors de ce premier test, tous les experts n'ont pas eu le temps de retravailler la synthèse ordonnée mise à leur disposition avant la séance suivante.

Documents à verser au débat

Avant pendant et après chaque séance, tous les participants ont eu la possibilité de signaler des documents propres à enrichir le débat. Ces documents ont pu être mis à la disposition de tous par voie électronique sans attendre la séance suivante.

Diversité des experts

En dépit du nombre et de la qualité des personnes réunies, il n'a pas été possible de rassembler une diversité d'experts aussi grande que souhaitée.

C'est ainsi qu'**un ou plusieurs journalistes spécialisés dans les questions d'environnement n'ont pu participer à l'ensemble des trois séances**.

Certains champs d'expertise n'étaient pas représentés.

La présence d'un sociologue et d'un philosophe a été souhaitée car considérée comme étant de nature à enrichir le débat.

La présence d'**experts de nationalité étrangère** serait instructive ; celle de **doctorants**, enrichissante.

Qualité des experts

L'accent pourrait être davantage mis sur la **parfaite connaissance que les organisateurs du débat d'expertise comme les participants doivent avoir de chaque expert**.

Pour chaque expert, une fiche pourrait retracer son **parcours universitaire et professionnel** et mentionner les **conflits d'intérêts** possibles. En outre, chaque expert pourrait spontanément déclarer ses partialités ou ses dépendances intellectuelles déjà identifiées par lui.

Évaluation immédiate des propos tenus

Pour que chaque participant puisse à tout moment, et à l'occasion de chaque intervention, être à même de **connaître non seulement l'identité mais encore le parcours détaillé et le spectre de compétences (par disciplines et dans le temps) des autres experts présents,** il est apparu souhaitable qu'il **dispose du maximum d'éléments permettant d'évaluer immédiatement la pertinence des opinions émises à l'occasion de chacune des interventions.**

Assiduité des experts sélectionnés

Comme souhaité, **presque tous les participants ont été présents à l'ensemble des trois séances**.

Apports respectif de chacune des séances

Chaque séance doit avoir son caractère propre :

- la première séance est destinée à **faire la connaissance de chaque expert** et à **découvrir la question** puis **l'éclairage que chaque expert** peut lui apporter ;

- la deuxième séance ne doit pas être une réédition de la première mais apporter un **enrichissement de la problématique** et la formalisation d'une **grille de questionnement pour aider à répondre à la question posée** ;

- la troisième séance est consacrée à l'élaboration de **réponses assorties de leurs réserves et situées les unes par rapport aux autres**.

A l'occasion de cette ultime séance, **la technique de l'affichage sur un mur des questions posées** en demandant aux experts de situer leur point de vue en collant des papiers de couleur sur ce mur pour exprimer leur réponse a semblé enrichissante et de nature à améliorer la participation de tous les experts.

À cette réserve près, que le recours à cette technique aurait peut-être mieux trouvé sa place au cours de la deuxième séance car **la cartographie des réponses murales apportées est apparue comme méritant en elle-même une analyse** qui ne pouvait que relancer le débat

A noter de plus que cette technique permet d'**affiner la formulation même des questions**, y compris celles qui semblaient s'imposer jusqu'alors avec évidence**.**

Définitions des mots

Il conviendra d'être encore plus exigeant sur cet aspect à l'avenir.

Un des mots auxquels la question « *Faut-il tout recycler ?* » renvoie, est le mot « *déchets* ». Or de nouvelles interrogations ou flottements sont encore apparus sur son sens lors de la troisième et dernière séance de débat d'expertise.

L'élaboration du glossaire devrait sans doute être considérée comme **un travail continu ne prenant fin qu'avec le terme du débat d'expertise**.

La tentation de remplacer la réponse à la question posée par une grille de questionnement

Si l'art des experts consiste à poser les bonnes questions, il n'est pas certain qu'il se limite à cela. Apporter des réponses, même nuancées ou incomplètes, peut aussi satisfaire le questionneur.

Le groupe d'experts semble s'être insuffisamment interrogé sur :

- **qui parle** en posant cette question ?

- **qui va lire la réponse** à cette question ?

- **la formulation d'autres questions** constitue-t-elle une réponse à la question posée ?

- la réponse à des questions peut-elle dépendre des **échelles de temps** considérées ?

Évaluation *a posteriori* du débat d'expertise

Au-delà des observations du garant et de réflexions sur l'ensemble du processus émanant des organisateurs et des participants, il a semblé évident à tous, au terme de la troisième séance, qu'il était **souhaitable d'organiser une conférence de présentation de la méthodologie élaborée par le Groupe de travail Orée « *Expertise environnementale* » et des résultats du Forum d'experts en réponse à la question « *Faut-il tout recycler ?* »**.

Un questionnaire pourrait également permettre aux **experts** de compléter l'évaluation de l'ensemble du processus de débat d'expertise auquel ils ont été associés.

Le point de vue du poseur de la question soumise au forum est également attendu.

Une des questions de l'évaluation pourrait permettre de s'interroger sur **le degré et le moment optimal d'ouverture à un public du déroulement du débat d'expertise**.

A noter que ce premier débat-test a largement fait l'économie du comité d'éthique formellement constitué, pourtant considéré comme la « *clé de voûte* » du dispositif, mais que, pour les débats d'expertise ultérieurs, la présence d'un tel comité serait de nature à aplanir nombre des difficultés rencontrées lors de cette première expérience.